

Sous-section 2.—Volume monétaire

En 1947, la Banque du Canada a adopté une façon de présenter la statistique relative au volume monétaire et aux valeurs bancaires connexes qui diffère à plusieurs points de vue importants du tableau paru dans les éditions antérieures de l'*Annuaire*. La nouvelle série, croit-on, permet de mieux mesurer les variations du volume d'argent dans les conditions actuelles; malheureusement, toutefois, la série de la Banque du Canada ne remonte qu'à 1938 tandis que l'ancienne série du Bureau fédéral de la statistique remontait jusqu'à 1919 (voir pp. 1072-1073 de l'*Annuaire* de 1947).

Pour mesurer le volume d'argent, il faut déterminer quelles catégories de dépôts bancaires il faut classer "argent" et quelles catégories il faut considérer, de par leur nature et à plus juste titre, comme partie des autres disponibilités du public, telles que les obligations du gouvernement. En général, on a jugé satisfaisant de classer "argent" les dépôts bancaires qui peuvent être retirés au moyen de chèques. En d'autres pays, ce critère a semblé jouer assez bien parce qu'on n'y peut tirer de chèques sur les dépôts d'épargne. Au Canada, cependant, on peut librement, en pratique, tirer des chèques sur les dépôts d'épargne, ce qui pose toujours un problème embarrassant lorsqu'il s'agit de dresser la statistique du volume d'argent. On ne saurait laisser de côté tous les dépôts d'épargne des banques à charte; pour un grand nombre de personnes, en effet, un compte d'épargne est un compte actif en banque, très semblable à un dépôt courant. Par contre, d'après les renseignements disponibles, la plus grande partie du montant total déposé aux comptes d'épargne au Canada est, en pratique, inactive. Les banques à charte servent un intérêt sur le solde minimum trimestriel des comptes d'épargne personnels, c'est-à-dire sur la somme qui n'a pas été touchée durant le trimestre; d'après le montant d'intérêt ainsi versé par rapport au taux nominal d'intérêt, il est évident que le total des soldes trimestriels minimums des comptes d'épargne personnels constitue environ les cinq sixièmes du total de ces dépôts à l'heure actuelle.

On aura donc un tableau plus fidèle de la situation monétaire au Canada, tableau qui se rapproche davantage des statistiques analogues d'autres pays, en omettant du volume d'argent les soldes minimums trimestriels des dépôts d'épargne personnels et des dépôts non personnels à terme. Il a semblé préférable d'exclure ces dépôts du volume d'argent, vu qu'ils sont en pratique inactifs, au lieu de les inclure parce qu'ils sont potentiellement actifs, des chèques pouvant être tirés sur ces dépôts.

Dans les rapports publiés par les banques à charte canadiennes, l'actif renferme des "chèques tirés sur d'autres banques", soit le montant des chèques crédités au compte de dépôt du bénéficiaire mais non encore débités au compte de dépôt du souscripteur. Il y a donc chevauchement des chiffres relatifs aux dépôts bancaires jusqu'à concurrence du montant des chèques ainsi non encore débités. Au tableau 7, les "chèques tirés sur d'autres banques" sont déduits des dépôts des banques à charte afin d'éliminer le double emploi.

Les dépôts du gouvernement ne sont pas considérés de la même façon dans les différents pays, aux fins de la statistique du volume d'argent. Dans la plupart des cas, le chiffre communément employé des dépôts bancaires exclut les dépôts du gouvernement et, en général, il semble préférable d'omettre les dépôts du gouvernement fédéral du volume monétaire au Canada.